

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2012

Présents : Marcel ALGOUD, Christophe MORINI, Francis CHEVREUX, Pascal BRUNET, Jacques L'HUILLIER, Florence PESENTI, Marie Danielle ARNAUD, Valérie EYMARD, Christine COTTIN.

Absent non excusé : Jean-François BOUVAT, Frédéric BOLMONT.

Christophe MORINI a été nommé secrétaire.

Approbation du procès verbal du 23/10/2012

Approuvé à l'unanimité.

Travaux petit appartement école

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prendre des avenants pour les travaux cités en objet pour les lots 1 et 3.

Marché complémentaire lot n°1 avec l'entreprise D'Addario comme suit :

| | | |
|-------------------------------|---------------------|-----------------|
| Montant du marché initial | 10.336,76 € HT soit | 11060,33 € TTC |
| Avenant n°1 au marché initial | 1.012,04 € HT soit | 1.082,88 € TTC |
| Avenant n°2 au marché initial | 791,07 € HT soit | 846,44 € TTC |
| Nouveau montant du marché | 12.139,87 € HT soit | 12.989,65 € TTC |

Marché complémentaire lot n°3 avec l'entreprise Pinchinot comme suit :

| | | |
|-------------------------------|--------------------|----------------|
| Montant du marché initial | 5.421,30 € HT soit | 5.800,79 € TTC |
| Avenant n°1 au marché initial | 649,15 € HT soit | 694,59 € TTC |
| Nouveau montant du marché | 6.070,45 € HT soit | 6.495,38 € TTC |

Adopté à l'unanimité.

Demandes de subventions dans le cadre des Dotations Cantonales 2013

Travaux d'aménagements aire de stationnement de la Luire : Suite à l'étude hydraulique centennale (demandée par les services de la DDT pour la pose d'un chalet d'accueil) réalisée afin de connaître la vulnérabilité de l'aire de stationnement du parking de la Luire lors d'évènements pluvieux importants, il s'avère nécessaire de faire réaliser des travaux d'aménagement de la partie nord du parking.

Un devis a été demandé et le montant total des travaux est estimé à 7.672,00 € HT.

Mise en place d'abris bus : Pour répondre à la demande de nombreux parents d'élèves, M. le Maire propose de faire installer un abri bus devant l'école du village et un second à un arrêt scolaire à déterminer. Un devis a été demandé pour un montant total de 6.940,04 € HT

Travaux de voirie : Une enveloppe de subvention pour la dotation voirie 2013 est mise à disposition de notre commune par le Département. Les travaux proposés pour 2013 sont les suivants :

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Route du hameau de La Bessée : | 12.980,00 € HT |
| Route fond du hameau de Chabottes : | 1.275,00 € HT |
| Route du Soulier reprise bicouche : | 2.720,00 € HT |
| Parking garage services techniques : | 4.532,00 € HT |
| Place de l'église : | 7.069,00 € HT |

Amendes de police : Une enveloppe de 1.600 €uros a été attribuée à notre commune dans le cadre des amendes de police 2013. Cette subvention doit être utilisée pour des dépenses de mise en sécurité. Le Maire propose d'investir dans l'achat d'un dernier radar pédagogique pour l'entrée Est du village RD 103. Le Maire rappelle également que la mise en place de ce type de matériel ne peut se faire que sur des routes appartenant au pouvoir de police du Maire (comme dans le village même si c'est une route Départementale). Nous ne pouvons pas installer ce matériel en bordure des routes Départementales à proximité des hameaux (comme Chabottes ou Rousset).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'entreprendre les travaux d'aménagements ci-dessus et sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la Dotation Cantonale 2013.

Travaux de rénovation-extension du bâtiment de la Mairie : Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le montant total de l'investissement pour l'ensemble du projet (travaux et honoraires) est estimé à 497.664,00 € HT avec le plan de financement prévisionnel suivant :

| | |
|---|---------------|
| Département – Ligne d'appui gros projets (45 %) : | 223.948 €uros |
| Dotation d'Équipement Territoire Ruraux (22,60 %) : | 112.500 €uros |
| Participation communale (32,40 %) : | 161.216 €uros |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le plan de financement présenté et sollicite le versement d'une subvention d'au minimum 25% de la dépense subventionnable (plafonnée à 450.000 € HT) des travaux réalisés dans le cadre de la Dotation d'Équipement Territoires Ruraux (D.E.T.R.) programmation 2013.

Le Maire informe qu'une demande de subvention dans le cadre des Réserves Parlementaires sera également faite pour amoindrir la participation communale.

A ce jour aucune décision n'est prise pour la réalisation de ce projet tant que les attributions de subventions ne sont pas définitives.

Recensement 2013

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2013. Il précise que la municipalité peut avoir recours à un agent communal comme agent recenseur dans la commune qui l'emploie en plus de ses fonctions habituelles et propose de prendre en considération la candidature de Mme Audrey CHARRAIS, agent administratif à temps non complet, en effet cette mission lui permettrait de mieux connaître notre commune et ses habitants.

D'autre part, vu la loi n°2002-276 du 27/02/2002 dite de « démocratie de proximité » et notamment ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du recensement et considérant qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération de l'agent recenseur qui va effectuer les opérations de collecte.

Vu la candidature de Mme Audrey CHARRAIS le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la missionner comme agent recenseur pour la période allant de mi-janvier à mi-février et de fixer la rémunération à un forfait brut de 900 € qui sera versé sous forme d'IHTS.

Poste d'agent technique

C'est Mlle Mathy ALGOUD qui a été retenue suite à l'appel à candidature lancé par la Mairie.

Celle-ci rentrant dans les dispositions réglementaires pour accéder à un contrat de travail de type Emploi d'Avenir (prise en charge de son salaire à 75% par les services de l'État) et Mathy ayant donné son accord, la municipalité décide de créer un poste en Emploi d'Avenir à raison de 35 heures par semaine, pour une durée de 12 mois sous réserve d'accord des services de l'État pour la signature de la convention. Les élus tiennent à préciser que ce poste a pour but de pérenniser l'emploi par l'embauche définitive de la personne recrutée.

Questions diverses

Eaux de ruissellement parking maison de la chasse : M. Loguier interpelle à nouveau la municipalité sur le fait que les eaux provenant du parking de la maison de la chasse, et ce malgré la création d'un puits perdu, continuent à se déverser dans sa propriété ce qui forme des inondations. Ce puits perdu étant insuffisant (pas assez profond) le Maire informe qu'un devis a été demandé pour la création d'un second puisard. Cette dépense sera proposée au BP 2013.

Mise en place de PODS plateau de Beurre : Melle Claire Breton a présenté, lors d'un précédent conseil municipal, son projet d'installation de PODS (petites structures en bois démontables permettant l'accueil touristique de personnes pour la nuit en période hivernale). Se pose le problème du lieu d'implantation de ces structures. Elle sollicite par courrier la commune pour obtenir les autorisations des propriétaires des parcelles privées où elle souhaiterait s'installer. L'ensemble des membres présents jugent que ce n'est pas le rôle de la commune mais lui proposent de chercher un lieu d'implantation sur une propriété communale.

Enquête publique déclassement partiel de voirie La Britière : Elle s'est terminée le 09/11/2012. La commune est dans l'attente du rendu du commissaire enquêteur.

Cantine scolaire : Lors du dernier conseil d'école il a été évoqué qu'il serait souhaitable de mettre en place un règlement à l'attention des usagers.

SIEAV : Les travaux de raccordement du hameau de la Bessée à la station d'épuration sont terminés. Il est rappelé que les propriétaires des habitations ont 2 ans pour se raccorder au réseau. Les derniers travaux du réseau d'eau sont en cours sur le hameau des Liottards et seront terminés d'ici peu. Pour renouveler totalement le réseau il reste environ 2 kms à rénover du captage jusqu'au réservoir de Combe Male qui seront peut être financés par la mise en place d'une micro centrale qui fonctionnerait avec le surplus (trop plein) d'eau provenant du réservoir.

Comité local d'installation dédié aux agriculteurs : Ce service est en train d'être mis en place par la CCV en collaboration avec l'APPAP et aura comme mission l'aide à l'installation aux agriculteurs avec la mise en relation entre personnes désirant céder des terres et celles qui cherchent à en acquérir. La municipalité devra nommer des agriculteurs et un élu référents.

Bassins communaux : Il a été relevé, sur les compteurs de certains bassins communaux, des consommations d'eau exagérées. A voir avec le SIEAV si problème sur les réseaux ou s'il y a un prélèvement exagéré fait par les usagers.

Dégâts des sangliers : M. Gilbert Breyton, par courrier, fait part de son inquiétude quand à la prolifération des sangliers qui détruisent de nombreuses cultures. Le Maire informe qu'il se charge d'organiser une réunion entre toutes les instances concernées (ACCA-ONF-DDT-ONC ...) de façon à trouver une solution.

Séance terminée à 23h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal le mardi 18/12/2012 à 20h30.